

**Rapport de la
troisième réunion du
Conseil d'orientation
Washington D.C.,
Etats-Unis d'Amérique
29-30 octobre 2009**

PROGRAMME ONU-REDD

PROJET, 6 novembre 2009



Table des matières

1 ^{ère} séance : Ouverture	3
2 ^e séance : Echange d'informations et de données d'expérience	4
3 ^e séance : Demandes d'association au Programme ONU-REDD.....	5
4 ^e séance : Programmes nationaux.....	6
5 ^e séance : Prochaines mesures au titre du Programme ONU-REDD.....	10
6 ^e séance : Questions diverses et clôture de la réunion	12

Introduction

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a tenu la troisième réunion de son Conseil d'orientation les 29 et 30 octobre 2009 dans les locaux de la Banque mondiale à Washington (Etats-Unis d'Amérique). La réunion était coprésidée par M. Epiménides Díaz, Sous-administrateur général, de l'Autorité nationale pour l'environnement du Panama (ANAM), et M. Olav Kjørven, Sous-Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et Directeur du Bureau de l'élaboration des politiques du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

72 participants ont assisté à la réunion (se reporter à [la liste des participants qui figurera à l'annexe 1 au présent document](#)). Le Conseil d'orientation a souhaité la bienvenue aux représentants invités en tant qu'observateurs de l'Argentine, de l'Australie, du Cambodge, du Danemark, de l'Equateur, du Mexique, du Népal, du Sri Lanka, de la Suède, du Programme d'investissement pour la forêt (Forest Investment Program (FIP) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), ainsi qu'aux spécialistes du Groupe consultatif sur les forêts, les droits et les changements climatiques et du Centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE). La réunion avait pour objet l'examen des demandes d'association au Programme ONU-REDD, des progrès faits dans la mise en œuvre des programmes nationaux et des allocations financières, ainsi que la fourniture d'orientations stratégiques concernant les futures activités du Programme (voir [l'ordre du jour qui figurera à l'annexe 2 au présent document](#)).

Tous les documents et exposés peuvent être consultés sur le site Internet du Programme ONU-REDD.

1^{ère} séance : Ouverture

1.1. Observations liminaires

M. Kjørven a ouvert la réunion en soulignant la complexité des questions, l'importance des enjeux pour le REDD et la nécessité pour la communauté internationale de parvenir à des solutions communes. Il a indiqué que pour la première fois, le Conseil était au complet, le choix de la totalité des membres et observateurs représentant les organisations de la société civile ayant été mené à bien. Il a souligné le fait que la tenue de la réunion du Conseil d'orientation immédiatement après la réunion du Comité des organismes participants au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) avait une fois de plus contribué à la coordination et à la synergie des deux initiatives. La présente réunion du Conseil d'orientation étant la dernière avant la Conférence de Copenhague, il a encouragé les membres à appeler l'attention sur les succès et à donner des avis sur l'orientation future du Programme.

M. Diaz a souhaité la bienvenue aux participants et indiqué qu'il souhaitait vivement que la réunion soit constructive. Il a fait état de la répartition des tâches entre les coprésidents au cours des débats qui auraient lieu durant les deux jours et a souhaité que l'ordre du jour provisoire soit approuvé.

1.2. Décision du Conseil d'orientation

1. Le Conseil a approuvé l'ordre du jour et a pris note de l'approbation du rapport de la deuxième réunion du Conseil d'orientation au cours de l'intersessions.

2^e séance : Echange d'informations et de données d'expérience

1.3. Mise à jour des activités et élaboration de la Stratégie du Programme ONU-REDD

M. Yemi Katerere, Chef du Secrétariat du Programme ONU-REDD, a procédé à la mise à jour des activités des programmes nationaux et mondiaux. Il a passé en revue l'état d'avancement de chaque programme national et exposé les activités du Programme mondial, mettant l'accent sur le développement des capacités en matière de mesure, de rapport et de vérification (MRV), sur l'engagement des populations autochtones et des organisations de la société civile, sur les activités concernant les avantages multiples au titre du REDD ainsi que sur les communications et la gestion du savoir. Il a ajouté que le secrétariat avait coopéré activement avec de nombreux partenaires, en particulier l'Equipe de gestion du FPCF, et à la coordination de leurs activités.

Il a présenté le processus et le calendrier qui présideraient à l'élaboration d'une stratégie prospective au titre du Programme, indiquant que la version finale de la stratégie serait présentée au Conseil d'orientation à sa quatrième réunion, en mars 2010. La stratégie mettrait à profit les enseignements tirés de la phase de démarrage rapide et des contributions des membres du Conseil d'orientation et s'inspirerait des progrès enregistrés au cours des négociations s'inscrivant dans le cadre de la CCNUCC.

1.4. Initiative de haut niveau du Secrétaire général concernant le REDD

M. Charles McNeill (PNUD), a informé les participants de l'Initiative de haut niveau du Secrétaire général concernant le REDD qui a eu lieu à New York le 23 septembre 2009. L'organisation de cette initiative avait été coordonnée par le Programme ONU-REDD en partenariat avec les Gouvernements norvégien et papouan-néo-guinéen (au nom de la Coalition des nations des forêts pluviales). Cette initiative, à laquelle ont pris part 14 chefs d'Etat, 100 pays et plus de 150 dirigeants d'organisations non gouvernementales et internationales, a montré que l'harmonisation des positions du Nord et du Sud, s'agissant du Programme REDD, s'avérait être un moyen rentable, relativement rapide et efficace pour limiter les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et les impacts des changements climatiques. L'Initiative montrait bien qu'il importait que le Programme REDD participe aux négociations de Copenhague. Les médias du monde entier s'y étaient intéressés de près car elle constituait un exemple indubitable de ce que le Programme ONU-REDD peut accomplir pour favoriser la réalisation de ses objectifs et rassembler une grande diversité de parties prenantes stratégiques. Les données informatisées sur l'Initiative peuvent être consultées sur le site Internet du Programme ONU-REDD (www.un-redd.org).

1.5. Mise à jour concernant les négociations dans le cadre de la CCNUCC

Mme Frederica Bietta (Papouasie-Nouvelle-Guinée) a fait le point au sujet des négociations engagées dans le cadre de la CCNUCC. Elle a indiqué que les principaux points débattus étaient, entre autres, les questions concernant le marché et les financements, l'importance des arrangements financiers, les arrangements institutionnels aux fins de préparation au niveau international et les cadres plus vastes dans lesquels inscrire les négociations (Protocole de Kyoto ou Action concertée à long terme).

1.6. Faits saillants de la quatrième réunion du Comité des participants au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF)

M. Werner Kornexl (le premier jour) et M. Benoit Bosquet (le deuxième jour), de l'Equipe de gestion du FPCF ont exposé les faits saillants de la quatrième réunion du Comité des participants qui avait eu lieu plus tôt dans la semaine, immédiatement avant la réunion du Conseil d'orientation. Ils ont récapitulé et résumé les efforts en cours en matière de coordination avec le Programme ONU-REDD, y compris les missions conjointes, un cadre harmonisé d'éléments concernant la préparation, des orientations opérationnelles harmonisées concernant l'engagement des populations autochtones et autres communautés dépendantes des forêts ainsi que le développement de la collaboration dans le cadre de certaines activités mondiales au titre de l'élément mesure, rapport et vérification (MRV).

Le Comité des participants au FPCF a demandé à l'Equipe de gestion du Fonds de créer un groupe de travail chargé d'examiner les possibilités en matière de collaboration, de passer en revue les précédents et de faire des recommandations qui seraient soumises au Comité des participants.

1.7. Avis et décisions du Conseil d'orientation

1. Le Conseil s'est félicité des progrès faits dans le cadre du Programme ONU-REDD et a reconnu qu'il était nécessaire d'élaborer une stratégie au titre du Programme pour la période 2010-2015, y compris en matière de collecte de fonds. A cet égard, il a également noté que les principaux éléments du Programme mondial, à savoir l'engagement des populations autochtones et des organisations de la société civile, l'élément mesure, rapport et vérification (MRV) et les avantages multiples étaient étroitement liés et devraient faire l'objet d'une intégration plus poussée à l'avenir.
2. Le Conseil a demandé au secrétariat de consacrer plus de temps au débat sur les principaux points stratégiques à l'ordre du jour des réunions à venir du Conseil d'orientation.
3. Le Conseil s'est félicité de l'heureuse issue de l'Initiative de haut niveau du 23 septembre, de la participation du Secrétaire général et de l'appui et de l'attention qu'il a prêtés aux questions relevant du Programme REDD. Il a encouragé le Programme à poursuivre sa contribution tendant à faire progresser l'adhésion de la communauté internationale au Programme REDD.
4. Le Conseil s'est déclaré satisfait de la coopération croissante entre le Programme ONU-REDD et le FPCF et a souligné leur complémentarité. Il a accueilli avec intérêt l'idée du groupe de travail sur les possibilités en matière de coopération. Etant donné que les recommandations intéresseraient à la fois le FPCF et le Programme ONU-REDD, il a demandé au secrétariat du Programme et à l'Equipe de gestion du FPCF d'élaborer conjointement les modalités de la coopération mais aussi au groupe de travail de faire également rapport au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD sur ses observations, ses conclusions et ses recommandations.

3^e séance : Demandes d'association au Programme ONU-REDD

1.8. Arrangements aux fins de participation avec les pays

M. Yemi Katerere a présenté la note du secrétariat, soulignant qu'un nombre sans cesse croissant de pays demandaient à être associés au Programme ONU-REDD. Bien qu'actuellement les fonds destinés au Programme étaient mis à la disposition des neuf premiers pays (« Quick start countries »), le secrétariat a indiqué que les pays participants bénéficiaient d'un bien plus grand nombre d'autres avantages, à savoir : établissement de liens, partage des connaissances et création de savoirs, participation à des ateliers mondiaux et régionaux et, enfin et surtout, accès au mécanisme de collaboration en ligne du Programme ONU-REDD (www.unredd.net), à l'ensemble des modalités d'accès aux documents et rapports du Programme ONU-REDD, aux pages spécialisées sur les pays de nature à contribuer à la mise à jour des progrès accomplis dans le cadre des plans nationaux REDD de préparation, aux dernières informations concernant le Programme REDD et à la possibilité de collaborer avec une importante communauté de parties prenantes du Programme REDD.

1.9. Avis et décisions du Conseil d'orientation

1. Le Conseil s'est félicité de l'association au Programme ONU-REDD de nouveaux pays, a demandé aux donateurs de fournir suffisamment de ressources financières, et a prié le secrétariat de distribuer les futures demandes d'association en qualité d'observateurs au Programme ONU-REDD, afin qu'elles soient approuvées durant l'intersessions et avant les réunions du Conseil d'orientation.
2. Le Conseil a accordé à l'Argentine, au Cambodge, à l'Equateur, au Népal et au Sri Lanka le statut d'observateur au Conseil d'orientation en réponse à leurs demandes d'association officielles au Programme.

4^e séance : Programmes nationaux

1.10. Situation financière du Programme ONU-REDD

Le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD, que représentait Mme Mari Matsumoto, a exposé la situation financière actuelle du Programme. Avant la troisième réunion du Conseil d'orientation, 28,3 millions de dollars avaient été alloués dont 9,1 millions à des fins déterminées, ce qui se traduisait par un solde de 14,2 millions de dollars.

1.11. Aperçu des programmes nationaux

M. Tim Clairs (PNUD), a donné un aperçu de la situation des programmes nationaux à ce jour et de l'expérience qui avait été acquise dans leur cadre, du stade de leur conception à celui de leur mise en œuvre. Il a indiqué que 47 % des fonds disponibles pour ces programmes avaient déjà été alloués et que l'on prévoyait un taux d'allocation de 94 %, soit 18,8 millions de dollars d'ici à décembre 2009. Si une allocation de 18,8 millions de dollars au titre de l'aide au développement des capacités ne devait pas être considérée comme une somme excessive – en particulier au regard des 3 milliards de dollars que l'on estimait nécessaires pour les plans de préparation au cours des cinq prochaines années – on avait néanmoins pris les assurances nécessaires. Soulignant l'approche « Apprendre sur le tas » sous-tendant le Programme ONU-REDD, qui était documentée sur la page Internet qui lui était consacrée, M. Clairs a donné des exemples sur la façon dont le Programme ONU-REDD aidait les pays dans le cadre de leurs activités correspondant à chacun des éléments harmonisés des plans de préparation.

1.12. Exposés des pays – progrès accomplis et plans en prévision de Copenhague

M. Léon Kanu Mbizi, Coordonnateur national du REDD, a exposé les progrès accomplis en République démocratique du Congo. Il a mis en exergue la façon dont le pays s'était engagé dans la phase de mise en œuvre, et adopté un décret portant création d'un comité national pour le REDD chargé de coordonner et de mener à bien des consultations, ainsi que les activités de sensibilisation entreprises dans plusieurs provinces. Avec l'appui du Programme ONU-REDD, des études sur les principales causes du déboisement ainsi qu'au titre de l'élément mesure, rapport et vérification (MRV) ont été entreprises en collaboration avec l'Université de Kinshasa, des réunions d'experts ont été organisées aux fins d'élaboration du scénario de référence et de budgétisation, et des activités de planification et de suivi ont également été engagées.

M. Kanu Mbizi a alors fait état des activités entreprises en prévision de la quinzième réunion de la Conférence des Parties de Copenhague, telles qu'une brève étude exploratoire des aspects économiques, la conception d'un cadre logique dans lequel inscrire le projet de stratégie nationale pour le REDD, la définition des attributions du plan MRV et la signature du décret portant création du Comité REDD.

M. Felician Kilahama (Tanzanie), a fait un exposé sur les activités de son pays en matière d'élaboration et de mise en œuvre, soulignant le lancement prochain du Programme à une date ultérieure au cours du mois. Les activités de mise en œuvre prioritaires avaient été recensées; il s'agissait notamment de consultations, de la formation et des projets pilotes. La Tanzanie avait créé une équipe spéciale nationale chargée d'orienter l'élaboration de la stratégie nationale pour le REDD et de s'intéresser à l'état des connaissances en matière de couvert forestier et à d'autres aspects de l'élément MRV ainsi qu'à la gestion participative des forêts. Un site Internet (www.reddtz.org) opérationnel avait été mis en place pour communiquer avec la communauté internationale. Du 18 au 20 novembre 2009, la Tanzanie accueillerait une conférence de la Communauté de développement de l'Afrique australe consacrée au REDD aux fins d'échange des enseignements tirés dans la région et envisageait une série de manifestations et l'élaboration de documents qui seraient exposés lors de la quinzième réunion de la Conférence des Parties.

M. Agus Sarsito (Indonésie), a brièvement passé en revue les progrès accomplis depuis la deuxième réunion du Conseil d'orientation de juin dernier. Il a expliqué comment le Ministère des forêts avait entrepris de procéder à l'examen de la prise en compte par tous les ministères du Programme national ONU-REDD. Malgré les élections et le Ramadan, le Ministère des forêts avait mené à bien cet examen et adopté le projet final fin septembre. Le Programme national ONU-REDD faisait actuellement l'objet d'un examen de la part de la BAPPENAS, qui est l'autorité nationale en matière de planification, et devrait être bientôt publié.

M. Pak Agus a indiqué que des informations avaient été diffusées auprès des parties prenantes, que le Ministère des forêts assurerait l'harmonisation du Plan régional de préparation avec le Fonds de Partenariat pour le carbone forestier (FPCF) et qu'un accord avait été conclu avec l'Australie pour qu'une étude conjointe soit menée à bien sur les cadres juridiques.

M. Gunther Joku a brièvement passé en revue les progrès faits par la Papouasie-Nouvelle-Guinée, soulignant que durant l'intersessions, le Conseil d'orientation avait approuvé l'affectation de 3,8 millions de dollars. Il a également indiqué que l'examen par le Gouvernement de la politique menée porterait sur l'analyse des principales causes du déboisement et de la dégradation des forêts, les incidences économiques et les mécanismes de partage des avantages, en mettant à profit l'expérience acquise dans les secteurs miniers et pétroliers. M. Joku a conclu que la Papouasie-Nouvelle-Guinée entendait utiliser ce rapport pour favoriser l'adoption d'une stratégie de développement à faible intensité de carbone. Mme Bietta a ajouté que l'élément MRV occupait une importante place dans les activités de la Papouasie-Nouvelle-Guinée s'inscrivant dans le cadre du REDD et que la direction en était assurée par le Bureau responsable des changements climatiques avec un appui technique de la FAO. Un inventaire national des forêts serait dressé avec l'appui des universités australiennes, tandis qu'un système de surveillance des terres serait conçu en collaboration avec un organisme brésilien, ce qui permettrait d'inventorier convenablement les gaz à effet de serre émanant des forêts. Enfin, il a été confirmé que la Papouasie-Nouvelle-Guinée irait de l'avant s'agissant du Programme national initial, qui pouvait donc être signé par les parties ne l'ayant pas encore fait.

M. Cuong (Viet Nam), a informé le Conseil de l'ouverture de l'atelier entrepris au niveau national pour inaugurer les activités de mise en œuvre. L'atelier, auquel participaient un grand nombre de parties prenantes se déroulait de manière satisfaisante; le gouvernement envisageait maintenant un atelier au niveau local. Le Viet Nam mettait à profit les liens entre les réseaux multipartites du REDD et les décideurs nationaux. Une étude sur la répartition des avantages dans le cadre du REDD avait déjà abouti à des résultats spécialisés et techniques, en se fondant sur des expériences précédentes réalisées au Viet Nam dans le domaine de la rétribution des services écosystémiques. Ces résultats seront présentés aux gouvernements au cours d'une manifestation organisée parallèlement à la quinzième réunion de la Conférence des Parties; le Premier ministre du Viet Nam a estimé que les premiers résultats obtenus dans le cadre du Programme national ONU-REDD revêtaient un caractère prioritaire. Enfin, M. Cuong a demandé au Programme ONU-REDD de collaborer avec le FPCF à la gestion de la subvention du Fonds d'un montant de 200 000 dollars accordée au titre des préparatifs.

Mme Doris Villarpando (Bolivie) a exposé les préparatifs entrepris depuis juin 2009 aux fins de formulation du Programme national ONU-REDD. La Bolivie avait mis sur pied une équipe nationale REDD et réactivé les comités techniques et politiques. Des concertations et des activités de coordination se déroulaient entre les parties prenantes en vue de la mise au point d'un cadre unique et logique dans lequel inscrire les activités du REDD en matière de préparation. Des consultations avaient eu lieu avec les communautés autochtones et les communautés de paysans, dans le cadre desquelles on mettait en avant la particularité de la Bolivie dont la législation protège les droits des autochtones. De plus, Mme Villarpando a indiqué quel était le calendrier prévu pour l'élaboration du Programme national. Le premier projet de programme était prévu pour novembre 2009 et le secrétariat en serait saisi en janvier 2010.

M. Miguel Lovera (Paraguay) a exposé la démarche suivie pour élaborer le programme national de son pays depuis la prise de fonctions du nouveau gouvernement, soulignant que l'on entendait faire preuve de clarté et consulter les intéressés. Il a fait état des arrangements en matière de coordination entre les principales organisations du pays – SEAM, INFONA et CAPI – qui œuvraient en faveur des populations autochtones. Le projet de programme devrait être présenté au secrétariat d'ici à décembre 2009. En attendant, et en prévision de la quinzième réunion de la Conférence des Parties, le Paraguay modifiait sa politique sur les forêts et les changements climatiques et s'apprêtait à organiser un atelier pour exposer sa position concernant les négociations à venir sur les changements climatiques.

Dans son exposé, Mme Anna Masinja (Zambie) a souligné les progrès accomplis aux fins d'élaboration du programme national de son pays. La Zambie avait conçu un cadre institutionnel et organisé trois ateliers avec les parties prenantes pour favoriser la sensibilisation et parvenir à un consensus, ainsi qu'un dernier atelier ayant pour objet l'examen de la politique forestière. Un consultant était recruté pour procéder à l'examen de la Loi no. 7 de 1999 sur les forêts qui n'a jamais été appliquée. Mme Masinja a insisté sur le fait que la mise en œuvre de la stratégie serait assurée par les communautés dont l'existence dépendait des forêts. Une feuille de route avait été mise au point et un projet de programme national était en voie de diffusion.

1.13. Avis du Conseil d'orientation

1. Le Conseil a remercié tous les représentants des pays pour leurs exposés détaillés et a noté avec satisfaction les progrès importants et rapides qu'avaient faits les pays en vue de l'élaboration de leurs programmes nationaux, de leur approbation par le Conseil, de la mise au point de leur version finale et du décaissement des fonds nécessaires à leur mise en œuvre. Il appuyait l'intention des pays d'appeler l'attention sur le Programme REDD ainsi que sur les progrès accomplis en matière de préparation à l'occasion de la quinzième réunion de la Conférence des Parties.
2. Le Conseil a pris note des nouvelles approches, notamment celles concernant la mise en place des dispositifs nationaux de gestion des activités en matière de préparation et l'engagement plus important des parties prenantes. Il s'est félicité de l'importance accordée par le secrétariat au document et a estimé nécessaire de mieux faire connaître les documents relatifs aux programmes nationaux avant les réunions du Conseil d'orientation.
3. S'agissant de la décision prise au cours de l'intersessions d'affecter 3,8 millions de dollars supplémentaires au Programme nationale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans son ensemble, le Conseil a validé le processus d'affectation des fonds à des fins déterminées.
4. Le Conseil a convenu que le fait d'affecter des fonds à des fins déterminées ne revenait pas à approuver une allocation. Une demande d'allocation de fonds au titre d'un programme national ultérieur devait encore être soumise à examen conformément au règlement intérieur du Programme ONU-REDD et aux directives opérationnelles, y compris une consultation avec les parties prenantes et les examens nécessaires.
5. Le Conseil a également souligné la nécessité de mettre à profit les initiatives en cours et a encouragé les pays à entreprendre des activités régionales telles que la manifestation organisée par la CDAA au titre du REDD, notant que des activités similaires pourraient être envisagées en Amérique latine et dans le Pacifique.

1.14. Examen de la question de l'allocation de fonds au Programme national du Panama

Le Panama a présenté son projet de programme national aux fins d'approbation des fonds nécessaires; à cet effet, M. Adrian Benedetti a fait un exposé tandis que Mme Betanio Chiquidima, de l'Organisation nationale pour les peuples autochtones du Panama (COONAPIP) (Coordinadora Nacional de los Pueblos Indígenos de Panamá) a fait une intervention. M. Benedetti a exposé la démarche entreprise par la nouvelle administration et l'équipe ONU-REDD depuis la dernière décision du Conseil d'orientation d'affecter 5,3 millions de dollars au Programme ONU-REDD du Panama. Il a appelé l'attention sur l'importante concertation avec la COONAPIP au cours de laquelle six conseillers techniques avaient été désignés pour collaborer avec le gouvernement et l'équipe ONU-REDD. Le projet de programme comprend deux principales parties, à savoir : i) gouvernance et capacité institutionnelle, et ii) élément MRV.

1.15. Avis et décisions du Conseil d'administration

1. Le Conseil a donné un avis concernant les arrangements nécessaires à la collaboration avec le FPCF; des mesures supplémentaires s'imposaient pour étudier les principales causes du déboisement et s'y attaquer et il fallait établir des liens explicites avec les mécanismes de développement national.

2. Après avoir entendu l'exposé du Panama et la réponse du secrétariat, le Conseil a approuvé la demande d'allocation de fonds au Panama pour son Programme national d'un montant de 5,3 millions de dollars. Il a demandé au secrétariat de veiller à ce que les questions soulevées dans le formulaire de présentation et celles soulignées au cours du débat figurent dans le document final relatif au Programme national.

1.16. Exposés des pays observateurs

Les pays observateurs – Argentine, Cambodge, Equateur et Sri Lanka – ont fait des exposés sur leurs activités en cours au titre du Programme REDD ainsi que sur les domaines dans lesquels ils pourraient bénéficier d'un appui du Programme ONU-REDD.

M. Leandro Carlos Fernandez (Argentine) a expliqué en quoi consistait le système de gouvernance nationale de son pays dans le domaine foncier ainsi que les plans et études visant à articuler la législation en vigueur avec les activités futures du Programme REDD. La stratégie de l'Argentine porterait sur trois aspects : la gouvernance, activité à laquelle prenait actuellement part un groupe de travail du Programme REDD au titre d'une proposition; les mécanismes de distribution; et la gestion du régime foncier. Il a souligné la pertinence de toute mesure tendant à développer la coopération avec le Paraguay et la Bolivie, qui étaient des pays limitrophes participant au Programme ONU-REDD, au titre d'une initiative régionale REDD.

M. Omaliss Theo (Cambodge) a exposé les activités entreprises au Cambodge au titre du Programme REDD. Il a indiqué que d'ici à la fin de 2009, les éléments du Programme REDD seraient intégrés au programme forestier du pays. Il a fait état de la création d'un groupe de travail technique comprenant des partenaires du secteur privé, d'organismes des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales internationales et locales, de l'introduction prochaine du Programme REDD au programme forestier national; de la décision énonçant clairement le partage des avantages avec les communautés locales (50 % au moins des recettes); et des ateliers nationaux menés à bien. Adhérer au Programme ONU-REDD pourrait consister, selon M. Theo, à mettre au point une feuille de route, à coordonner les activités du groupe de travail technique, à procéder à des consultations, à favoriser la sensibilisation et à mettre en place un système national MRV. Etant donné que le Cambodge participait également au FPCF, le débat qui a suivi a porté sur les moyens du Programme ONU-REDD sur le terrain que la Banque mondiale pourrait n'être pas en mesure pour l'heure d'assurer.

M. Marco Chiu (Equateur) a insisté dans son exposé sur les activités de préparation en cours dans le cadre du Programme REDD. Il a détaillé les éléments de la stratégie nationale au titre du Programme REDD, notant qu'ils devaient bénéficier de moyens plus importants de la part du gouvernement et des partenaires de la société civile; d'un mécanisme de participation; de la mobilisation de ressources financières et d'une planification intersectorielle. M. Chiu a également souligné qu'il était nécessaire de gérer la demande de bois d'œuvre. Le système de rétribution des services écosystémiques en vigueur en Equateur, dénommé « Socio-Bosque », établi en vertu d'un mandat constitutionnel, et en cours de consolidation, permettait déjà d'avoir accès aux enseignements tirés. M. Chiu a alors fait part des initiatives en cours tendant à l'élaboration d'une stratégie nationale au titre du Programme REDD, d'un cadre juridique et institutionnel, de normes sociales et environnementales, en partenariat avec le CCBA, de l'établissement d'un inventaire des forêts nationales et des nouvelles mesures aux fins de diffusion d'informations utiles au niveau national.

En conclusion, il a indiqué que le Programme ONU-REDD pourrait contribuer au cofinancement, à une évaluation économique et à la mise en place d'un système de surveillance des gaz à effet de serre et à l'établissement de rapports s'y rapportant. Le débat a porté sur la complémentarité dans des domaines dans lesquels œuvrait le mécanisme Socio-Bosque, sur les consultations avec les peuples autochtones et sur le partenariat avec l'Organisation internationale des bois tropicaux.

Enfin, M. Anura Sathurusinghe a fait un exposé sur les activités entreprises au Sri Lanka au titre du programme ONU-REDD et sur la situation du secteur forestier, ses problèmes et ses contraintes et a proposé des domaines de collaboration. On considérait que 30 à 40 % des forêts étaient dégradées et qu'elles constituaient un écosystème particulièrement menacé sur le plan biologique. Les initiatives tendant à réviser les politiques et la législation afin de pouvoir s'attaquer à la question du changement climatique, l'établissement de partenariats avec les communautés et le secteur privé, l'élément MRV, l'évaluation et le suivi de la situation biologique des forêts ainsi que le renforcement des capacités et la recherche étaient autant de questions sur lesquelles on se penchait. Les connaissances spécialisées et l'appui assuré au titre du Programme ONU-REDD pourraient contribuer à la coordination des actions des partenaires multilatéraux et bilatéraux et à la mise au point d'une feuille de route et faciliter l'échange de connaissances.

1.17. Avis et décisions du Conseil d'orientation

Le Conseil a félicité les pays d'avoir entrepris autant d'initiatives et s'est déclaré désireux d'étudier les moyens permettant de les aider. Il a convenu que la stratégie future se pencherait sur la question de l'importance de l'appui à assurer aux nouveaux pays, y compris les moyens, le financement et les critères régissant la participation.

5^e séance : Prochaines mesures au titre du Programme ONU-REDD

1.18. Engagement des populations autochtones et des organisations de la société civile

M. Charles McNeill (PNUD) a fait un exposé sur l'engagement des populations autochtones et de la société civile ainsi que sur les mesures prises au titre du Programme ONU-REDD et par la FPCF en vue de l'harmonisation de leurs activités concernant les parties prenantes. Les équipes chargées de la gestion des deux initiatives avaient rédigé un document d'orientation reprenant les principes et directives du Programme ONU-REDD et les conseils pratiques sur la façon de concevoir et de mener à bien les consultations destinées à la FPCF. Ces directives devraient être considérées comme un document évolutif devant faire l'objet d'un examen par des pairs, à savoir les pays pilotes, des représentants des populations autochtones et des organisations de la société civile ainsi que par des membres du Programme ONU-REDD et de la FPCF. En outre, un mécanisme de recours était mis au point pour traiter la question de la violation des droits et d'autres griefs et pour aider à la solution des différends. M. McNeil s'est étendu sur la possibilité de recourir, dans le cadre du Programme ONU-REDD, au consentement préalable en connaissance de cause.

Mme Jutta Kill a fait un bref exposé sur le Groupe consultatif sur le droit, les forêts et les changements climatiques créé pour donner des avis spécialisés sur la façon dont les droits des parties prenantes étaient protégés dans le cadre du Programme ONU-REDD.

1.19. Avis du Conseil d'orientation

1. La Norvège, le Forum permanent sur les populations autochtones de l'ONU, les représentants régionaux des populations autochtones, le représentant des organisations de la société civile des pays développement et l'UICN se sont félicités des progrès accomplis pour amener les parties prenantes à participer. Nombre de participants ont indiqué qu'amener toutes les parties prenantes à participer était une responsabilité commune de tous les instants de sorte que les pays devaient montrer concrètement qu'ils étaient favorables à leur participation.
2. Un certain nombre de participants ont souligné qu'il importait de faire preuve de diligence, d'être transparent, de veiller au respect des garanties et d'harmoniser les initiatives du Programme ONU-REDD et de la FPCF et ils ont souligné l'utilité d'un suivi indépendant.
3. La Bolivie a proposé que le consentement préalable en connaissance de cause constitue une condition préalable au financement et a rappelé au Conseil que les informations parvenaient rarement au niveau local.

1.20. Mesure, rapport et vérification

M. Peter Holmgren (FAO) a fait un exposé sur les faits les plus récents concernant l'élément MRV, notant que ce domaine d'activité était généralement considéré comme un élément essentiel propre à favoriser le Programme REDD qui semblait être prioritaire dans la plupart des pays participant au Programme ONU-REDD. De ce fait, l'appui aux systèmes nationaux MRV était également une priorité pour les activités relevant du Programme ONU-REDD, tant au niveau des pays qu'au niveau mondial. Le Programme ONU-REDD avait entrepris d'élaborer des principes concernant l'élément MRV de façon à développer les moyens des pays et à les orienter en la matière. L'accent était mis sur l'élaboration de méthodes circonstanciées, d'utilisation aisée et abordables. Un nouvel outil important pour l'élément MRV venait d'être inauguré par la FAO. Il s'agissait d'un portail permettant de télécharger gratuitement les images Landsat des années 90, 2000 et 2005 et d'analyser l'évolution du couvert forestier de la totalité de la planète grâce à son quadrillage systématique. Il pouvait être visionné sur Google Earth et sur les pages d'accueil de la FAO. En agrandissant les mailles du quadrillage échantillon, cette méthode pourrait être directement appliquée au niveau national aux fins du Programme REDD. M. Holmgren a également souligné qu'il importait de se mettre en rapport avec des scientifiques afin de parvenir à des conclusions exactes et convenait qu'il était utile de procéder à des contrôles indépendants.

1.21. Avis du Conseil d'orientation

1. Répondant aux questions du Paraguay et du représentant des organisations de la société civile d'Afrique, le Conseil a conclu que la participation des populations locales était acquise pour dresser les inventaires dans certains pays mais convenait que l'élément MRV devrait être développé au niveau local.
2. Le représentant des organisations de la société civile des pays développés a proposé que les termes « dynamique » et « transparent » soient insérés dans le texte de négociation REDD concernant l'élément MRV.
3. Un certain nombre de participants ont appelé l'attention sur le fait que les systèmes de contrôle devraient porter sur d'autres substances que le carbone.
4. Après avoir confirmé que l'élément MRV revêtait une grande priorité et constituait un avantage comparatif du Programme ONU-REDD, la Norvège a demandé qu'une proposition soit élaborée au titre du Programme aux fins d'un plan de plus grande portée visant à appuyer les systèmes nationaux MRV.

1.22. Avantages multiples

M. Barney Dickson, du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature, a fait un exposé sur les travaux entrepris au titre du Programme ONU-REDD dans le domaine des avantages multiples, expliquant que le concept sous-tendant le Programme REDD, qui était maintenant largement accepté par les négociateurs, mettrait mieux à même de faire bénéficier des avantages multiples. Au titre du Programme ONU-REDD des consultations avaient eu lieu avec les pays pilotes concernant les avantages multiples. Il en ressortait que ces avantages variaient considérablement d'un pays à l'autre et qu'il s'agissait là d'un concept fort complexe et prometteur. L'activité portait également sur l'identification des bénéficiaires des avantages multiples. Dans le cadre du Programme ONU-REDD des outils étaient également mis au point pour traiter la question des avantages et inconvénients ainsi que celles des orientations et mesures de nature à favoriser les avantages multiples.

1.23. Avis du Conseil d'orientation

1. L'UICN a indiqué qu'il était nécessaire de préciser comment dans le cadre du Programme ONU-REDD l'on gérerait les attentes que l'on avait créées, et qu'il importait de gérer les avantages et inconvénients; il recommandait que cette activité soit ouverte à toutes les parties prenantes et se déroule de concert avec l'activité concernant l'élément MRV.

6^e séance : Questions diverses et clôture de la réunion

1.24. Adhésion du Danemark au Programme ONU-REDD

Le Danemark a annoncé sa décision de financer le Programme ONU-REDD à hauteur de 2 millions de dollars, devenant ainsi le deuxième donateur et membre à part entière du Conseil d'orientation. Le Conseil s'est félicité de cette initiative et a encouragé d'autres donateurs à adhérer au programme, étant donné le nombre croissant de pays REDD désireux d'adhérer au programme et l'appui que le système des Nations Unies avait montré pouvoir fournir pour doter les pays de moyens en matière de préparation.

1.25. Prochaine réunion

1. Etant donné la volonté manifeste de poursuivre l'étroite collaboration avec le FPCF et la nécessité de tenir compte des résultats de la quinzième réunion de la Conférence des Parties ainsi que des possibilités en matière de correspondances aériennes, le Conseil a indiqué préférer que la prochaine réunion ait lieu en Afrique. Il a demandé au secrétariat de se pencher sur la question des dates et du lieu éventuels de la réunion et de l'en informer au plus vite.
2. Conscient qu'une importante quantité de papier avaient été utilisée pour la reproduction des documents, le Conseil a décidé de réduire le plus possible le nombre des documents imprimés destinés à la réunion et a indiqué préférer que la documentation soit diffusée sous forme électronique.

1.26 Observations finales

M. Kjørven et M. Diaz ont tous deux noté les progrès accomplis et l'efficacité avec laquelle fonctionnait le Conseil d'orientation qui donnait des avis sur l'avenir du programme tant aux pays membres qu'aux organismes s'agissant de leurs travaux portant sur les plans de préparation au titre du Programme REDD. Les coprésidents ont remercié les membres du Conseil de ne pas avoir ménagé leur peine, d'avoir fait preuve de diligence et d'avoir eu des débats fort enrichissants; ils ont exprimé l'espoir que de plus grands efforts seraient faits pour un avenir plus sûr et à faible émissions de carbone, objectif qui pouvait être atteint dans une grande mesure grâce au REDD.

Annexes (à ajouter)